

Cahors, le **29 JUIL. 2022**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, pour mise à disposition du public conformément à l'article R.214-37 du code de l'environnement, un dossier de déclaration déposé par monsieur le Président du Syndicat mixte Célé - Lot médian concernant un projet de mise en place d'un peigne à embâcles sur le ruisseau de Planioles, sur la commune de FIGEAC.

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période d'un mois minimum, une copie du récépissé et de la lettre d'accord concernant cette déclaration ainsi que les arrêtés de prescriptions générales applicables à cette opération.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner le certificat d'affichage correspondant signé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Adjointe Chef d'Unité
Police de l'Eau, DPF et Navigation



Christine DEBONS

Monsieur le Maire
Mairie
BP 205
Rue de Colomb
46100 FIGEAC

PJ :

- Dossier de déclaration
- Copie du récépissé de déclaration
- Copie de la lettre d'accord pour commencement des travaux
- Arrêtés de prescriptions générales du 28 novembre 2007, du 13 février 2002 et du 30 septembre 2014
- Certificat d'affichage